



EUROPEAN UNIVERSITY INSTITUTE

ISTITUTO UNIVERSITARIO EUROPEO

ROBERT SCHUMAN CENTRE FOR ADVANCED STUDIES

Fourth Mediterranean Social and Political Research Meeting

Florence – Montecatini Terme 19 – 23 March 2003

Quarto Convegno di Studi Socio-politici sul Mediterraneo

Firenze – Montecatini Terme 19 – 23 marzo 2003

**La société civile au Maroc:
signification et issues des processus de changement sociale et politique**

Paola Gandolfi

CESD- Università Ca'Foscari –Venezia

Workshop 4

Change of Regime? Change in Regime? The Dynamics of Liberalization and Democratization in the Middle East and North Africa

©Paola Gandolfi. All rights reserved.

For any query or information, please contact the author(s):

[Author E-Mail Address: gandolfi@unive.it]

No part of this paper may be distributed, quoted or reproduced in any form without permission by the author(s).

For authorized quotation(s) please acknowledge the Mediterranean Programme as follows:
“Paper presented at the Fourth Mediterranean Social and Political Research Meeting, Florence & Montecatini Terme 19 – 23 March 2003, organised by the Mediterranean Programme of the Robert Schuman Centre for Advanced Studies at the European University Institute”

Abstract:

Civil Society in Morocco. Meaning and Issues of Social and Political Change Processes.

After the beginning of the so called “gouvernement d’alternance” and especially after the change of the sovereign, many scholars and intellectuals talk about a Morocco “in transition”. Whom does this transition concerns? Could we talk about a transition to democracy?

Our research try to go back to the meaning of the so-called “democratization processes” in the Arab world, taking into account the historical and political context which has led to them, and it means to identify, as fare as Morocco is concerned, the impact of certain measures of “democratisation” deliberated by the “top”.

Within this framework, our field work postulate the importance of other change processes such as the ones realized by the civil society. We focus on the contemporary civil society in Morocco and on the dynamism of certain associations and the impact of their actions on the social framework.

Besides, we ask what is the sense of “governance”, “local democracy”, “processes of political and social participation”, in all that. Could these concepts be an alternative to the governmental and institutional praxis? Could we talk about changes inside the civil society and changes from the “bottom”, rather than changes from the “top”?

Trying to answer to these questions, we keep in mind the reality of associations movements in the Maghreb region but also in the international context and we postulate a consolidation of the “bottom” also by a fruitful “ from bottom-to bottom exchange”.

La société civile au Maroc: signification et issues des processus de changement social et politique.

Cet article se base sur une étude concernant les processus de changement social et politique au Maroc. A cours de notre travail de terrain, nous avons rencontré des représentants de la société civile marocaine qui nous ont donné leur avis sur les changements actuellement en cours. Cela nous a permis d'analyser les significations du changement et les concepts clés liés à ce processus. Après avoir brièvement passé en revue la situation historique et politique du Maroc, sa « phase de transition » et le concept de « processus de démocratisation » dans les pays arabes, nous proposons de voir comment la société civile marocaine traduit concrètement les concepts de gouvernance, de démocratie locale et de processus participatifs. S'agit-il d'alternatives réelles à la pratique gouvernementale ? Comment interpréter l'action de la société civile dans le panorama des mouvements associatifs et sociaux au Maroc et à l'international ? Nous estimons que le Maroc connaît aujourd'hui des véritables changements par le bas. Nous avons constaté que là où un vrai échange avec « le haut » est encore incertain, les apports et les échanges qui s'imposent sont au niveau horizontal, au niveau local, national, régional et international.

Le cadre historique-politique

On parle souvent d'une phase « de transition » qui concerne le Maroc contemporain et de certaines « ouvertures démocratiques » qui caractérisent les domaines sociaux et politiques. En réalité cela fait déjà une quinzaine d'années que le besoin de changement politique est l'objet d'un complexe débat au Maroc, mais ce besoin est devenu encore plus central avec l'avènement au trône du nouveau monarque.¹ Les mots utilisés pour décrire ce changement

¹ Pour être encore plus correct il faut considérer aussi certaines analyses pour lesquelles « le début d'un processus significatif de changement doit être situé bien avant et précisément à l'époque de la Guerre du Golf du 1991 ». (De l'entretien avec Abdelghani Abouani, INAU de Rabat, 4/7/2002, Rabat). A propos de cela et pour

sont nombreux : on parle soit de « transition » soit de « succession » (dans la mesure où le concept renvoie d'une façon intrinsèque à un changement). Mais en tout cas, il faut reconnaître que l'idée du changement n'est certainement pas nouvelle dans le champ politique marocain. Par exemple, la gauche marocaine a depuis longtemps cherché à contester la concentration du pouvoir dans les mains du monarque du même que les islamistes et les militaires dans des moments différentes et dans des formes spécifiques.

Un concept clé pour la compréhension de la scène politique marocaine est celui « d'alternance », Le Roi Hassan II a cherché de répondre au besoin de changement politique en associant la gauche au pouvoir. En réalité, les ambiguïtés de cette situation étaient beaucoup et elles sont émergées surtout au moment de la gestion de certaines « dossiers » comme ceux liés à la crise financière, aux droits de l'homme, à la réduction du chômage, etc. En réalité le contenu et l'objectif du gouvernement de l'alternance n'avaient été jamais définis d'une façon très clairement claire, pas même avec l'arrivée du nouveau roi. Ainsi, le compromis politique est resté fragile et précaire, dans l'attente d'un renouvellement des élites. Dans ce contexte, il y a trois phénomènes très important qu'il faut considérer : le populisme² du roi Mohammed VI, la modification des rapports de force, la nécessaire redistribution des rôles à l'intérieur du jeu politique concurrentiel.

A l'accession au trône du nouveau monarque les images, les représentations, les valences symboliques ont obtenu un rôle prépondérant (à tel point que B.Etienne parle d'un effet « Caroline de Monaco » et que G. Kepel parle d'un compte de fées). Les images, les qualifications et les actions hautement symboliques du roi dans les années 1999-2000-2001 ont comblé les carences du royaume précédente et les attentes des gens.

Dans ce contexte la question la plus importante qu'aujourd'hui semble se poser au Maroc est le passage d'une démocratie « en trompe d'œil » à une effective démocratie (Mohsen-Finan, 1997 ;2000).

Bien qu'il date de 1999, l'avènement du roi Mohammed VI reste encore aujourd'hui un évènement fondamental. On peut dire (avec Mohsen-Finan) que ce avènement peut être lu de deux façons différentes : la rupture, c'est à dire un changement qui se fait « par le haut »³ et par l'intermédiaire de la création d'une nouvelle équipe de dirigeants, ou l'évolution, c'est à dire un processus beaucoup plus lent qui accompagne les états d'avancement de la société.

une analyse des changements de gestion des pouvoirs politiques au niveau locale on renvoie aussi à Abouhani (2000).

² Voir Al Amzeh(1994) à propos du populisme, du discours démocratisant et de la démocratie dans le monde arabe.

³ Voir le concept de “démocratisation par le haut” de Waterbury (1978).

A propos de cette dernière, il faut relever que nombreuses sources affirment que la société civile marocaine a assumé un rôle très actif dans ces dernières années . En particulier, elles soulignent la façon dont la société a été capable de s'organiser, au coté des institutions, en particulier à travers la création d'associations.

Selon plusieurs études, dont celle de Hammoudi (1997), la société marche a une vitesse supérieure à celle de ses élites, ce qui autorise à parler d'une « maturation de la société » et en même temps d'une « institutionnalisation encore inachevée ».

Cette effervescence de la société (qui se manifeste par ailleurs par une certaine vivacité de la presse), peut être mesurée par l'essor du champ associatif, qui -comme disait déjà Bennani Chraïbi (1994) traduit bien plus les transformations en acte dans la société que ne peut faire le champ politique.

Une “vague générale” de démocratisation dans les pays arabes ?

Avant de nous concentrer sur notre travail de terrain et sur la réalité spécifique du Maroc en tant que pays en phase de transition, nous croyons qu'il est indispensable de l'encadrer dans le contexte du monde arabe.⁴ Pendant les deux dernières décades on a assisté à une flambée de quête de démocratisation et à une présence nouvelle de la société civile dans plusieurs parties du monde arabe. En même temps, les forces politiques arabes se sont exprimées de plus en plus en faveur de la participation de la société au pouvoir politique et pour une certaine « reconnaissance » de la société civile. Les régimes arabes et les élites au pouvoir se proclament souvent des « démocrates », selon leur propre conception de démocratie et de libéralisation. Le nombre d'ONG qui sont apparus pendant les dernières années est important et difficilement quantifiable. Les « mass media » et la presse sont en train de lutter pour les droits et pour une réelle liberté d'expression.

Cette tendance générale est due à des facteurs divers (au niveau local, régional et international) qui ont contribué à l'accélération du processus. Un des facteurs à l'impact le plus important, a été la chute des régimes totalitaires dans le bloc de l'Est, la chute du communisme soviétique et du système socialiste du parti unique. Cela a eu un impact fort, puisqu'il s'agissait d'un modèle pour une grande partie des nationalistes et progressistes arabes.

⁴ A propos des « transitions politiques » au Maghreb, voir Tozy (2001).

Avant ça, la résistance aux dictateurs ou aux despotes était conduite par les islamistes, qui en fait ont formé dans plusieurs pays arabes les oppositions les plus actives (et donc dans une certaine façon ont été considérés comme faisant partie de la « liberalization wave »).

Successivement, la deuxième guerre du Golfe et la défaite de l'Iraq dans la 1991 ont fait surgir des nouvelles idées d'hégémonie ou de polarisation alternative et ont donné naissance à un débat politique et scientifique complexe au sujet du nouveau system mondial, du nouveau libéralisme, de la globalisation, de la mondialisation, ainsi que sur le rôle des pays arabes.

Dans ce contexte, si on parle de « transition vers la démocratie » dans les pays arabes il est important de considérer le background théorique concernant la relation entre démocratie et islam. Si on affirme que « l'islam domine la vision du monde et les idéologies des individus, des sociétés et de la plus grande partie des états du monde arabe » (Ali, 1999 ; 1996), il reste difficile de comprendre le processus de démocratisation et l'action de la société civile sans le mettre en relation aussi avec l'Islam et son impact.

On sait bien qu'il faut parler de « Islams » au pluriel plutôt que d'un seul « Islam » et qu'il y a par ailleurs une vaste gamme d'interprétations et visions « islamiques » et « islamistes ». Mais on peut toujours schématiser en considérant au minimum quelques théorisations. La thèse des, soi-disant, « neo-orientalistes » suppose que l'Est et Ouest sont ,à cause de leur spécificité culturelle, très éloignés. Leur analyse est centré sur la question: « la démocratie peut-elle exister dans les pays du Moyen Orient ? » (Richards, 1993 ; Norton, 1994). Ils confirment ainsi l'idée que les sociétés du Moyen Orient sont résistantes à la démocratisation en utilisant la thèse de l'incommensurable différence culturelle par rapport à l'occident (S. Huntington, 1984).

Paradoxalement, les fondamentalistes assument aussi, d'un autre point de vue, la thèse de la spécificité culturelle et refusent la démocratie à cause des ses origines philosophiques occidentales.⁵

En fait les islamistes radicales utilisent le mot « shura »-consultation- pour s'assurer une modalité de penser authentique et parfois ils affirment que « shura » ne correspond pas à la démocratie, parce que dans l'état islamique la loi est la loi de Dieu, pas du peuple.(Sivan, 1985).

D'autres interprétations de la pensée politique islamique sont plus compatibles avec les idées politiques modernes universelles et on trouve les définitions de « démocratie islamique »,

⁵ « Démocratie : doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyennes ; organisation politique dans laquelle les citoyennes exercent cette souveraineté. » Extrait par Le Petit Robert,

« démocratie arabe », mais aussi « shuracratie ». Certains penseurs islamistes modérés affirment que si la démocratie est à l'opposé de la dictature, l'Islam peut être compatible avec elle. (Enayat, 1991)

Des autres islamistes modérés, comme Kramer dit, « sont arrivés à accepter des éléments cruciaux de démocratie politique » (Kramer, 1997 :80).

Enfin, il y a ceux qui estiment que l'absence de démocratie dans les pays arabes est due au parcours historique que ce pays ont suivi dans la formation de l'« état-nation », ou mieux, à « l'importation du concept d'état-nation »⁶ ». Dans cette perspective, la question est plutôt de savoir si les pays arabes peuvent produire un propre modèle d'état nation démocratique, malgré leur diversité historique

Au-delà de la complexité du discours sur la relation entre islam(s) et démocratie(s ?), on peut constater que dans les pays arabes il y a des théorisations et des oppositions similaires dans le débat sur la société civile dans les pays arabes. La pensée la plus réductrice sanctionne que l'Islam ne peut pas englober à son intérieur le concept de société civile. Pour certaines l'issue de la société civile dans les pays arabes est une réponse à des exigences externes. Parfois on retrouve dans ces analyses une sorte de négation de la présence de groupes, organisations, etc. qui constituent un défi ou une opposition civile à l'Etat-pouvoir. Mais, au contraire, la réalité est bien dynamique et complexe. On peut bien affirmer, au moins avec Ali qu'il y a « une conscience remarquable dans les pays arabes ou dans leurs élites que la société civile est un pré-requisit pour n'importe quelle transition vers la démocratisation » (Ali, 1999 : 7)

La société civile au Maroc: émergence ou résurgence ?

La société civile est sans doute l'un des traits les plus marquants de notre époque, à tel point qu'elle est devenue aujourd'hui un acteur incontournable des relations internationales. Même s'il reste difficile de cerner cette nouvelle réalité, car un problème de définition et de délimitation se pose⁷, personne ne conteste qu'elle occupe une place prépondérante dans le

Dictionnaire de la Langue Française. L'étymologie du mot est « demokratia », en grec « gouvernement du peuple » et les premiers théorisations de la démocratie ont été fait par Platon, Aristote, Tulcide.

⁶ Voir la thèse de Badie, cité aussi par Zubaida (1993).

⁷ Comment définir la société civile? Quelle est l'origine de ce concept ?Le mot est attesté au XVI siècle, dérivant du latin : « societas civilis », équivalent de « res publica », expression issue du grec « polis »- cité ou état- qui donne « koinonia politike » (communauté politique ou ensemble de citoyens). Cette dernière formule est présentée chez le penseur grec Aristote. Selon Aristote, la « societas civilis » est une forme élaborée de communauté, d'association visant l'intérêt commun (intérêt politique) et englobant les autres groupes sociaux. Par la suite, des auteurs aussi différents que Hobbes (XVII siècle), Rousseau (XVIII siècle), Hegel ou Marx

fonctionnement des sociétés contemporaines. Celle-ci est le fruit du travail que les organisations ont mené en matière des droits de l'homme, de promotion du rôle socio-politique de la femme, de défense de l'enfant, de lutte contre la corruption, de sauvegarde du patrimoine culturel universel, de préservation de l'environnement, etc. Dans le pays du « sud », le combat se développe sur deux axes prioritaires : les libertés publiques et le développement socio-économique des populations, aussi bien urbaines que rurales.

Face à la mondialisation, au niveau international s'est développé depuis quelques années, une force d'opposition qui, conscient des inégalités croissantes et des dangers de la mondialisation, essaie de se faire reconnaître. Ainsi s'est développé et organisé une nouvelle forme de société civile « internationale » pour la quelle le profit n'est pas l'objectif principal. C'est dans ce contexte qu'apparaissent des nouvelles formes d'économie et de solidarité et que l'on parle d'une « économie solidaire ». ⁸ Dans ce cadre, le rôle d'une société civile idéale serait de faire coopérer trois secteurs : l'Etat, le secteur privé, le secteur à but non lucratif à vocation sociale. Une de conséquences manifestes de cette prise de conscience est l'élargissement du secteur associatif.

On pourrait, peut être, inscrire l'émergence d'une société civile marocaine des dix dernières années dans ce mouvement international, mais on croit qu'il est convenable de l'inscrire, aussi, dans l'histoire du pays et dans son contexte spécifique.

L'émergence et-ou la résurgence de la notion de participation communautaire, avec force et partout dans le monde, est, sans aucun doute, l'un des faits marquants de cette fin du siècle. Et pourtant ce phénomène est en réalité une composante historique profonde de la tradition culturelle marocaine, surtout dans le monde rural, qui a retrouvé une nouvelle vivacité dans le contexte urbain, où elle s'exprime par un foisonnement d'amicales et d'associations des quartiers.

Le mouvement des associations et des amicales est depuis quelques années en progression constante présentée comme l'une des spécificités de l'urbanisation, à la différence d'autres

(XIX siècle), vont infléchir cette notion dans le sens de leur vision du monde de la théorie idéologique ou philosophique qu'ils développent.

Même si on est conscient de la complexité des définitions de « société civile » employées de nos jours, - on parle pour exemple de « société civile globale » - on se limite dans ce contexte à la première étymologie du mot.

⁸ « L'économie solidaire peut être définie comme l'ensemble des activités contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements des citoyens. Loin de substituer à l'action de l'état, elle cherche une articulation avec lui, un ré-placement de l'économie dans un projet d'intégration sociale et culturelle » (Laville, 2001 : 21)

Les concepts d'économie solidaire et de « solidarité » les axes des associations, nous amènent à faire un parallèle avec le concept du don tel qu'il a été proposé par Mauss (1989) e de le comparer avec le concept du don (et de l'« anti-économique ») dans les sociétés arabo-musulmanes (Benabdelali, 1999).

pays, notamment ceux d'Amérique Latine où le phénomène est ancré dans les traditions urbaines.⁹

- On doit faire une considération importante à propos du poids de l'histoire et à propos de la possibilité de se confronter avec des déclarations qui nient la longue tradition associative au Maroc (voire, par exemple Denoeux, Gateau, 1995 qui parlent de l'« absence de culture associative au Maroc »). Ce scepticisme est, bien entendu, inséparable des efforts déployés par un Etat toujours désireux de féodaliser les associations et il est en relation avec la conscience de l'échec de la société civile qui dans le passé n'a pas su gagner une réelle autonomie par rapport au « Makhzen ». On ne peut pas oublier que le Makhzen a essayé de « domestiquer » la notion de société civile et de lui enlever sa connotation de contre-pouvoir potentiel, en récupérant le discours qu'elle inspire.

Il est ici utile de faire une petite digression et de proposer l'analyse de Amahan (1999). Celui-ci cherche à connaître et à saisir les mutations, les « transferts » des techniques et des cultures, les liens durables et permanents entre la ville et la périphérie. Il propose de remonter à l'histoire des villes et à l'histoire de leur émergence, de leur organisation sociale et politique. Il propose d'établir une comparaison entre la localité rurale et la corporation citadine. La corporation est l'unité sociale et économique de la société citadine, comme la localité l'est pour la société rurale. Leur fonctionnement est presque identique, leurs rapports et leurs relations avec le pouvoir central sont de la même nature.¹⁰ Tout cela conduit à s'interroger sur la dichotomie communément admise depuis bien longtemps entre l'espace du Makhzen et l'espace de la dissidence, la ville et la campagne, ou encore le centre et la périphérie. Amahan, au lieu de situer cette opposition au plan horizontal, affirme qu'il serait préférable de l'envisager au niveau vertical, notamment entre le pouvoir central (Makhzen) et les unités locales, qu'il s'agisse de localités ou de corporations.

D'une certaine façon, dans cette perspective on peut considérer la présence associative (ou l'action et les changements des groupes gérés par ses structures sociales communautaires) aussi d'un point de vue historique en tant que réalité locale en opposition au pouvoir central.

⁹ « Avant le Protectorat, les relations socio-économiques étaient organisées sous la forme associative, chaque fois qu'il était question de conjuguer l'effort commun d'individus issus de groupes sociaux homogènes, pour vaincre les difficultés de tout ordre de la vie communautaire » (Ameer, Filali Belhaj, 1997 : 5)

¹⁰ On sait que la société citadine était entièrement organisée à la base en corporations (Le Tourneau, 1978) de même que la société rurale l'était – et l'est encore – en communautés locales, une par localité. Depuis l'avènement du Protectorat, les corporations comme les communautés locales, étaient contraintes de fonctionner en marge des institutions nouvelles.

En effet, si les traditions associatives demeurent encore vivaces dans le monde rural, l'ampleur de l'urbanisation et le bouleversement socio-économique, culturels et humaines ont conduit, en milieu urbain, à la désagrégation des structures sociales traditionnelles et à la régression de la culture associative. Mais depuis la dernière décennie, on assiste à la naissance d'un véritable mouvement associatif dans les villes où il a pour cadre surtout les quartiers. Les associations se structurent autour d'objectifs liés essentiellement à l'environnement de leurs quartiers et les populations s'organisent pour revendiquer ou prendre en charge des fonctions d'intérêt collectif délaissées par l'intervention publique.

Le comportement des pouvoirs public n'est pas exempt de contradictions et d'ambiguïtés.

Le mouvement associatif est perçu comme moyen pour compenser le désengagement des pouvoirs publics, mais, sa place dans le système des pouvoirs n'est pas reconnue et son autonomie n'est pas admise. Le mouvement associatif est l'expression d'une dynamique jusqu'à là inédite dans le contexte urbaine, une dynamique qui s'inscrit dans la problématique des changements politiques et sociaux et dans le processus de l'émergence de la société que civile.

Action collective, mouvements sociaux et transition démocratique

Dans ce processus de changement politique et social, la société civile s'exprime aussi à travers des actions collectives et à travers des mouvements sociaux.

Dans l'usage contemporain, la société civile se définit comme un ensemble de corps-tampons entre l'Etat et les groupes sociaux, voire les individus (Chadli, 2001). Ces corps, plus ou moins constitués, plus ou moins homogènes, jouent le rôle de régulateur de la tension sociale. Dans ce contexte, les acteurs sociaux, sans base institutionnelle, sont en quête de nouvelles modalités d'expression collective et des solutions adéquates à leur problèmes.

On constate que l'un des événements majeurs qui caractérisent le Maroc au début du XXI siècle est l'irruption sur la scène de grandes mobilisations et d'actions collectives spectaculaires. Pour expliquer cette forte manifestation d'engagement collectif il faut se poser la question des rapports entre mouvements sociaux et système politique. On part de la constatation de la désaffection politique, un concept vague et approximatif et qui se trouve fortement remis en cause par le développement et l'accroissement de l'action protestataire. Ce développement conduit à repenser le rapport à la politique et inscrit le débat sur les

mouvements sociaux au cœur de la problématique de la transition démocratique.(Belghazi, Madani, 2001)

La notion d'action collective désigne les manifestations collectives prenant place dans la rue (qui est considérée comme partie intégrante de l'espace public qui ne peut pas se réduire à l'espace politique conventionnel -Cohen;Arato, 1995). Les mouvements sociaux sont constitués par des organisations formelles, des réseaux informels et des individus non –affiliés engagés dans une lutte plus ou moins cohérente¹¹. « Ils ne constituent pas des acteurs isolés : les idées, les tactiques, les styles, les participants et les organisations d'un mouvement sont reprises par d'autres mouvements » (Meyer, Wittier, 1994 : 277).

Les mouvements sociaux traduisent des conflits réels qui divisent la société : des conflits dont certains sont incommensurables (conflits des identités premières) et d'autres négociables. Mais en tout état de cause, ils mettent la société devant son destin et la bougent à apprendre à gérer ses propres contradictions et à inventer des formules pour les dépasser, les contenir ou simplement agir ou ne pas agir. Dans ce point de vue, les mouvements sociaux sont des phénomènes structurants et inductrices efficaces des liens précieux qui soudent les communautés en transition (Belghazi, Madani, 2001) C'est pour cela que, a l'intérieur de notre discours sur la société civile au Maroc et sur le Maroc en transition, on s'est arrêté à considérer cette composante de l'action et de l'expression collective. Ces mouvements, en effet, constituent des manifestations importantes de nouvelles contradictions sociales, des esquisses de résistance sociale ou, dans certaines cas, de changement profond.

Aux origines du changement

Nous arrivons ainsi au cœur de notre recherche : le changement profond qui traverse la société marocaine.

Sur la base d'un travail de terrain effectué au Maroc entre mai et juillet 2002, nous avons essayé de voir dans quelle mesure la société marocaine est en train de changer, à quels niveaux se situent ces changements, d'où ils viennent, ainsi que d'identifier ceux qui sont à l'origine du changement, leurs intentions et les moyens qu'ils utilisent.

¹¹ Entre les nombreuses composantes des mouvements sociaux au Maroc on rappelle en particulier la composante du mouvement social féminin et le mouvement « diplômés –chômeurs », apparu au départ comme une action collective ponctuelle et devenu de plus en plus structuré.

En même temps on a cherché à comprendre quelle est la perception et l'idée du changement de la part non seulement de ceux qui sont en train de le réaliser, mais aussi de la part de différents acteurs sociaux qui indirectement aussi sont impliqués dans ces transformations de la société.

Le changement acquiert souvent des dénominations différentes. Parfois ce concept est mis en relation avec d'autres (la « démocratie », le « processus de démocratisation », le « développement », etc). Notre but est de mettre en relation, là où la relation existe, le processus de changement avec ces notions complexes.

On cherche à comprendre la nature et le signifié des processus de changement et de voir si des concepts tels que « gouvernance », « démocratisation », « démocratie locale », « processus participatives » peuvent efficacement décrire les actions de la société civile. De plus on essaye de déterminer si de telles actions constituent une alternative réelle à la pratique gouvernementale.

On entend analyser les composantes, dont la composante gouvernementale n'est qu'un des éléments, composantes qui contribuent au changement mise en oeuvre par la base de la société. Evidemment une attention particulière a été donnée à la vaste et complexe réalité associative, puisqu'elle est l'expression la plus représentée et la plus représentative (dans le sens aussi de la plus "organisée" et par conséquent celle qui est en mesure d'être l'objet d'une recherche) de la société civile. Donc, c'est surtout autour du champ associatif et du rôle clé de la société civile dans les transformations actuelles au Maroc qu'on veut développer cette contribution.

Dans l'analyse qui suivra on prendra en compte le poids des règles et des paramètres dictés par les organisations et les institutions nationales et internationales, ainsi que les mécanismes stratégiques et géopolitiques au niveau international. Cependant, nous supposons que ceux qui agissent dans le concret et dans le quotidien, c'est à dire de la part de ceux qui souvent n'apparaissent pas visiblement en tant que partie active du processus de transformation, sont à l'origine du changement (qu'il soit social, politique ou culturel).

Les associations et leurs domaines d'intervention

A partir de dénominations des nombreuses associations¹² on peut comprendre comment leurs domaines d'intervention sont différents.¹³ Et pourtant, en même temps, certains mots clés reviennent avec insistance : développement, droits de l'homme –de la femme- de l'enfant, culture, éducation, éducation environnemental, développement durable, etc. Parfois on a l'impression de retrouver concepts et termes qui fonctionnent presque comme « mots de passe », qui semblent indiquer une sorte d'adaptation aux règles du système internationale.

En effet, l'utilisation, par stratégie ou par conviction, de ces mots et ces objectives ou modalités d'intervention (dans le sens d'une « gouvernance », en réalisant des « processus participatives », etc.) de la part des associations nationales et internationales doit être mise en relation avec le scénario nationale et internationale qui détermine, en tout ou en partie, non seulement les choix politiques, mais aussi et surtout les financements.

Souvent les associations, même celles qui font objet de notre recherche, sont liées –dans les faits ou dans les intentions- à de projets des organisations internationales présentes sur le territoire marocain, tels que le PNUD ou l'UNESCO, mais aussi à des projets et des actions des Ministères Nationaux (Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Education, etc.) Dans notre recherche, entre les nombreux projets en acte, nous nous sommes concentrés en particulier sur le projet de Lutte contre la Pauvreté du PNUD, le projet MOST, le projet d'Agenda 21.

En extrapolant du projet de Lutte contre la Pauvreté les lignes d'action principales, on peut dire qu'il agit en effet pour le développement de processus participatives et pour le partenariat et la concertation entre les différents acteurs sociaux, avec le but d'incrémenter les capacités spécifiques de ces acteurs.

Le projet MOST, à son tour, intervient dans le domaine des processus participatives et du développement des capacités des acteurs locaux. Les projets d'Agenda 21, enfin, opèrent

¹² L'estime approximative des associations présentes au Maroc est à peu près de 40000. Il n'y a pas de documents officiels à ce propos. Un premier recensement été réalisé dans le 1998 par la section marocaine d' « Amnesty International ». Dans le 1999 l'AMAPPE a établi un répertoire. En suite, l'Espace Associatif a publié une étude sur les diagnostics et les droits des associations et successivement deux autres études sur l'action associative au Maroc(1998 ; 1999, 2002). A propos du statut des associations il faut rappeler que une partie des associations sont réglées par le Dahir de 1958 et la révision et l'actualisation de cette loi sont encore en discussion actuellement.

¹³ Dans ce travail on n'analyse pas les différentes définitions d'associations et des ONG et non plus leur différentes catégories (associations d'utilité publique, associations régionales, ONG à vocation économique et sociale , ONG politiques, associations de micro-credit, associations culturelles, association de développement, etc,etc.). Pour une analyse de ces définitions et catégories, on renvoie aux différentes travaux dans ces

dans le sens de l'activation d'une politique de « gouvernance urbaine »¹⁴ et du développement durable sur échelle locale, avec le but de promouvoir, eux aussi, une véritable et vaste implication de la société civile.

Nous avons étudié l'action des associations et des amicales de quartier, qui se placent à l'intérieur de ce contexte, outre à l'action d'autres associations qui, bien que travaillant dans les mêmes domaines, se distancient d'une façon évidente des lignes d'action des projets gouvernementaux.

En particulier, nous avons étudié les ONG qui travaillent sur les aspects sociaux et culturels du développement (durable et locale), sur le processus participatives et donc sur la réalisation d'une gouvernance locale, sur la promotion des droits de l'homme (en tant que premier pas vers un processus de démocratisation).

Le choix des cas d'études a été fait à partir des domaines d'intervention qu'on a explicités et notamment des réalités impliquées dans projets d'Agenda 21, des réalités autonomes mais qui agissent dans le même esprit des principes à la base de ce document; des réalités liées à des projets gouvernementaux, des réalités indépendantes ou impliquées en projets de coopération internationale.

De plus, le choix, a été fait de façon que les cas d'étude puissent être placés dans le contexte urbain, aussi que dans le contexte rural ou montagnard et de façon qu'ils concernent des réalités territoriales complexes, ainsi que des territoires et des espaces bien délimités (par exemple le petit village ou le quartier d'une ville, etc.).¹⁵

La perception du changement

Aujourd'hui ceux qui travaillent pour le changement sont nombreux au Maroc. La plupart d'entre eux reste aux marges ou dans l'anonymat. Le changement le plus simple qui fait objet

domaines, à partir de celui déjà ancienne de Denoex et Gateau (1995) jusqu'aux plus récentes comme celui de Chadli (2001) et en passant pour tous les autres, déjà partiellement cité précédemment.

¹⁴ Voir les concepts de "gouvernance", développement urbain et dynamiques associatives en Kharoufi (2000), Ameer, Filali-Belhaj (1997).

¹⁵ Les zones au centre du travail de terrain ont été: Essaouira, Marrakech, Oualmes, quelques-uns entre les quartiers de Casablanca, Rabat, Salé, plusieurs villages dans les provinces de:Taza, Marrakech, Oualmes. Les zones sélectionnées ne veulent pas être exhaustives, mais plutôt et autant que possible représentatives d'une certaine hétérogénéité (en particulier, la représentation de la réalité du Sud plus extrême et de la réalité urbaine et rurale du Nord du côté océanique est tout à fait absente, bien que ces réalités aient été objet d'étude au niveau indirect, par l'usage d'investigations, enquêtes et entretiens, on doit relever que pour problèmes de temps ils n'ont pas été l'objet d'un spécifique travail de terrain). On vise à étendre et intégrer les échantillons de ce travail de terrain dans une deuxième phase qui prévoit un développement de la recherche qui on présente ici.

de discussion est le changement politique et il est manifestement lié aux champs symboliques dominantes.

Les personnes que nous avons interviewées nous ont souvent parlé d'un changement qui existe, mais seulement à certains niveaux, dans une certaine partie de la société civile.

« N'importe quel changement se réalise toujours à plusieurs niveaux : politique, économique, social, etc., Le changement au Maroc aujourd'hui existe, mais il faut bien voir à quel niveau il est en train de se réaliser ». (A. B., Casablanca)¹⁶

Beaucoup des témoins nous racontent des transformations sociales, culturelles, politiques, que toutefois ont besoin de se répéter et de s'agrandir pour avoir un impact et des effets sur large échelle.

« Le changement existe mais dans le petit, dans la petite expérience. Pour avoir un changement grand, massif, il faut travailler ensemble et pour longtemps. » (M.O., Marrakech)¹⁷

Le commentaire le plus souvent fait de la part de ceux qui représentent l'associationnisme dans ses différentes réalités, c'est que bien qu'il y ait quelque chose qui bouge, d'une façon aussi bien plus visible par rapport aux années passées, ce qui nécessite d'être changé est la mentalité des gens et pour cela, inévitablement, on a besoin de beaucoup de temps.

« Le changement est à long terme, mais déjà on peut dire que quelques changements existent. »(B.B., Taza)¹⁸

A l'intérieur de ce lent processus de changements qui traverse le Maroc, une très grande quantité des nos témoins parlent du fort poids du passé et du difficile rapport des gens avec « les autorités » pendant les années passées.¹⁹(Hammoudi, 1997)

La situation, telle qu'elle est décrite par ceux qui sont une partie active dans la construction de la société et des villes d'aujourd'hui, est ainsi fortement marquée par des longues années d'impossibilité d'action et d'absence des droits humains les plus élémentaires. Cela a produit une

société qui a encore du mal à trouver des temps et des modalités pour agir et que selon certains points de vue « n'est pas encore prête » à un changement profond.

¹⁶ De l'entretien avec A.B., une représentante du Centre D'Ecoute pour les Femmes de Casablanca. Casablanca, 9/7/2002.

¹⁷ De l'entretien avec Mouloud Ouadifi, permanent du Projet d'Alphabétisation de l'Association EnNakhil. Marrakech, 24/6/2002.

¹⁸ De l'entretien avec Bouchra Bzioui, Agronome de l'équipe d'Enda Maghreb, section de Taza. Bni Ftah, 18/6/2002.

¹⁹ On peut dire, en utilisant les mots mêmes des témoins, qu'"il existe une notion très particulière de l'autorité au Maroc (Mohammed Boustan, Délégation de l'Habitat à Essaouira, 12/6/2002) et que " le poids de 40 années de dictature est encore forte et ce n'est pas facile de le gérer. » (Hicham Benzine, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Rabat, 23/6/2002). A ce propos voir aussi Waterbury (1978), Laroui (1994) , Les Cahiers d'Orient(2000).

Les nombreuses opinions que nous avons recueillies au cours de nos entretiens, peuvent être synthétiquement regroupé autour de cinq idées fondamentales.

La première est liée au concept du temps et au fait que le changement se construit dans le temps et qu'il n'est pas et qu'il ne peut pas être immédiat. En effet, la plus part des gens qui nous avons rencontrés souligne que tout changement à l'improviste peut se révéler en faveur de l'islamisme. Le fondamentalisme semble se diffuser de plus en plus dans la société à pas feutrés.

La deuxième idée est que le changement doit être une réponse originelle, pensée en juxtaposition avec n'importe quelle forme de changement apparente qui est en réalité une imposition masquée. Beaucoup de militants parlent de la mondialisation comme une évidente démonstration d'uniformisation de la masse et d'adaptation aux lois du marché globale déguisé en facilités, en services, en technologie, autrement dit déguisé en un progrès apparent qui ne demande aucune contrepartie .

Face à ce changement au niveau global, on oppose le changement au niveau local qui est en mesure de prendre en compte la mémoire historique et les cultures spécifiques du territoire.

« Nous, nous voulons parler d'un changement de notre façon, qui naît de nous : le changement que nous désirons et pour lequel nous travaillons n'est pas la mondialisation, non plus le model américain. Nous croyons dans un changement que se réalise dans le respect de notre histoire, nos traditions, (...), avec une bonne gouvernance, » (O.A., Tahannaout)²⁰

A tout ça va se joindre la troisième idée, selon laquelle le vrai changement est une sorte de médiation : c'est la capacité de faire vivre ensemble la modernité et la tradition.

Ce concept ne peut pas être mieux expliqué qu'avec les mêmes mots utilisés par l'anthropologue Amahan :

« Le défi consiste dans le fait de maintenir son propre patrimoine culturel, en apportant un nouveau « savoir-faire » qui est, par exemple, celui là de la technologie. L'enjeu consiste dans la compréhension de la modalité avec laquelle des structures ou des formes d'organisation traditionnelles qu'existent depuis toujours, comme « l'assemblée » dans le Haut Atlas par exemple, puissent absorber la modernité ...là où avec modernité on ne veut pas dire seulement le fait de faire arriver l'eau dans les maisons (...). Il y a des personnes que ont le rôle de catalyseurs et qui sont les porteurs de cette modernité. Le point clé est la dynamique à la base, grâce à laquelle nous pouvons rester nous-mêmes, même si nous arrivons à interagir avec la modernité. La modernité ne doit pas transformer une culture ...(.)le changement qui existe est au niveau de cette dynamique d'interaction entre patrimoine culturel et modernité » (A. A., Rabat,)²¹

²⁰ De l'entretien avec Omar Ait Errori, Association Afoulki. Tahannout (Marrakech), 21/6/2002.

²¹ De l'entretien avec Ali Amahan, Professeur d'Anthropologie à l'Université de Rabat e Mohammedia, Rabat, 24/6/2002.

La quatrième idée, qui curieusement nous est présentée surtout par ceux qui ont un rôle officiel dans les institutions,²² est que pour se concrétiser le changement en cours au niveau de la société nécessite du soutien du gouvernement, c'est à dire de choix politiques effectives.

« Il existe un changement au niveau des gens, les gens sont plus conscientes de leur propres droits, grâce aussi à l'intermédiation des associations (...). Mais au niveau gouvernemental, il n'y a pas un grand changement. C'est un arbre entier des problèmes... et jusqu'au moment où il n'existera pas un droit réel à la participation de la société dans les structures du gouvernement., Il n'y aura pas grand chose » (M.R., Essaouira)²³

« Est-ce qu'il y a un changement ? Nous pouvons dire que l'Etat a donné certaines libertés majeures à la société civile, il y a un sorte de renforcement de la société civile par rapport au passé (...). Au niveau gouvernemental nous avons vu la formation de l'Agence pour l'Emploi, l'Agence de Développement, la Fondation Mohammed V, etc. (...), mais il y a encore beaucoup à faire. » (A. A., Marrakech)²⁴

Enfin la cinquième idée est que n'importe quelle transformation décrite par ceux qui agissent dans le concret, est une transformation pensée par « le bas ». Même là où on souhaite qu'une série des innovations et transformations s'établissent et bien qu'elles soient encouragées par « le haut », il y a conscience que le début et le fondement des processus de ces innovations et transformations viennent toujours « par le bas ». L'action de ceux qui n'ont pas de pouvoir ni d'autorité est le moteur de tout processus de changement.

Le fait que ces actions soient canalisées où encadrées à l'intérieur des projets et des programmes gouvernementaux témoigne de l'état d'avancement du processus de changement.

« Ce de quoi nous avons besoin et ce qui réellement réalise le changement sont les personnes, (...) Les transformations sont étroitement liées à la participation, mais il faut souligner que la vraie participation est celle de ceux qui ne détiennent aucune autorité. » (M.T., Marrakech)²⁵

Inévitablement, donc, la construction part des fondements, sans lesquels on peut rien faire.²⁶

Par conséquent, l'idée est essentiellement d'attester toute la partie du processus qui manque de visibilité mais qui est le support et la base pour arriver à quelque chose de visible et tangible.

²² C'est le cas par exemple de Abderrahim Lahkak, coordinateur local de l'Equipe d'Agenda 21 à Essaouira, qui affirme : « Mais rien changera et ce projet A 21, aussi, il ne marchera vraiment jamais jusqu'au moment où il sera pris en charge par le gouvernement centrale, jusqu'au moment où il y aura une volonté de la part du gouvernement.(Essaouira, 11/6/2002)

²³ De l'entretien avec Mounia Razi, Animatrice du Projet pour la Conservation et le Développement de l'Arganerie. Essaouira, 12/6/2002.

²⁴ De l'entretien avec Abdelilah Akkar, vice-président du Centre de Développement de la Région de Tensfit. Marrakech, 16/7/2002.

²⁵ De l'intervention de Mohammed Tozy (professeur à l'Université de Casablanca) au congrès « *Thaqafat al Islah* » Culture de la Reforme. Marrakech, 7/6/2002.

Les facteurs clés dans les processus du changement

Ce qui émerge de notre travail de terrain peut nous aider à définir quelles sont les bases des processus de changement en acte et quels sont les ressorts qui permettent le développement de ces processus. La formation est sûrement un point clé des processus de changement, parce que sans une certaine formation ou éducation ces processus ne pourraient être même pas conçus.

Pourtant la formation est aussi la *conditio sine qua non* afin que le processus continue. La formation de différents acteurs sociaux, la formation du personnel des ONG, la formation dans les écoles et dans les institutions publiques, sont les moyens qui permettent de créer des attentions, des consciences, des sensibilités et des compétences. Il s'agit donc d'un facteur qui est directement lié à la sensibilisation et à la mobilisation.²⁷ Ce dernier concept est strictement enchaîné aux concepts de mobilité, mouvement, déroulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Par conséquent il est ce qui permet l'action. C'est pour cela que et les associations locales et les grands projets nationaux et internationaux visent à la formation et à la promotion des capacités des acteurs locaux (*capacity building*).

« L'association promeut de cours de formation concernant la prise de décision et la communication, mais aussi concernant les stratégies pour la recherche des bailleurs des fonds(...). On veut participer à une action qui puisse durer dans le temps. Et si on forme quelqu'un il s'agit d'une action durable, donc d'un investissement... » (A.C. Marrakech)²⁸

Mais pour éduquer et former, c'est-à-dire pour sensibiliser et mobiliser, il faut connaître ceux qui sont face à nous, ceux que nous souhaitons faire agir ainsi que le lieu où nous agissons.

« La formation des dirigeantes et des membres des associations est un véritable défi. Le problème qui se pose aujourd'hui en effet est celui de la gestion de la marge qui existe entre volontariat et professionnalisme » (J.H., Rabat)²⁹

²⁶ Au propos de ce concept voici un dicton populaire marocain (que nous a cité Latifa Zouhal, représentante de la Fondation Marrakech 21,) qui récite : « *Pour nettoyer des escaliers on commence parle haut, mais pour les construire, on doit commencer par le bas.* » (Marrakech, 15/6/2002)

²⁷ Les représentants des associations qui affirment que leur rôle est la « mobilisation des gens » sont très nombreux.

²⁸ Il s'agit d'une des nombreux témoignages à ce propos. De l'entretien avec Ahmed Chebbouni, présidente du Centre de Développement de la Région de Tensift. Marrakech, 2/7/2002.

²⁹ De l'entretien avec J.Hannouchi, journaliste de *Al Ittihad Al Ichtiraki*, domaine de compétence : politiques sociales et société civile au Maroc. Rabat, 23/6/2002.

Le parcours de formation va dans la direction d'une connaissance des différents acteurs sociaux, souvent avec la finalité de la part et de ces acteurs et de représentants des associations, de créer la confiance nécessaire dans les gens avec lesquels ils travaillent. Au niveau politique souvent on souligne le manque de confiance ³⁰ et au niveau social on essaye d'établir toute relation sur la base de la confiance et de la connaissance.

« *Souvent on manque de la capacité de sensibilisation et d'utilisation de techniques de communication Adéquates. Il faut connaître les gens avec lesquels on veut communiquer, il faut créer un rapport de confiance* » (D.M., Salé)³¹

« *C'est la connaissance qui fait la différence* » (M.T., Oualmes)³²

A l'intérieur de ce contexte la formation des jeunes et dans les écoles acquiert un rôle fondamental et explique pourquoi beaucoup des associations décident de travailler à ce niveau.

« *Il faut montrer aux jeunes ce qu'on peut faire dans le concret et il faut le faire avec eux. Il faut faire des actions de 'starting' .»* (M.N., Rabat)³³

A ce propos il est intéressant de noter que la plupart des représentantes ou membres des associations que nous avons rencontrés, sont des enseignantes et donc déclarent la nécessité et l'importance de réaliser des parcours de formation dans les milieux éducatifs et dans les écoles.

«*Nous sommes seulement le moyen, ils sont eux...les jeunes...qui doivent comprendre et savoir qu'ils peuvent et doivent agir. Ils sont eux qui changeront les choses.* » (Z.T., Tiddes)³⁴

De plus, ces acteurs estiment que la réalisation d'un réseau et la coordination des actions sont un facteur clés pour faire avancer le processus de changement dans le territoire.

La nécessité de créer des réseaux et optimiser les compétences est perçue comme une des exigences majeures de la société civile. ³⁵

« *On doit faire un grand effort pour être complémentaires et ne pas répéter les mêmes actions sur le même territoire, c'est-à-dire pour ne pas dépenser temps et énergies. Autrement dit, il faut se mettre en réseau. Au*

³⁰ « *Le cadre politique aujourd'hui est en crise parce qu'il n'y a pas de confiance dans les partis et dans les élus* ». (Mostafa Touzani, Représentante de l'Association *Chebab Oualmes*. Oualmes, 1/7/2002.)

³¹ De l'entretien avec Drissi Mohammed, Chef du Service de l'Environnement de la Municipalité de Salé. Salé, 21/6/2002.

³² De l'entretien avec Moustafa Touzani, Représentante de l'Association *Chebab Oualmes*, Oualmes, 1/7/2002.

³³ De l'entretien avec Mounir Hayani, Educateur d'Enda Maghreb à Salé et Oualmes. Rabat, 15/7/2002.

³⁴ De l'entretien avec Zohra Hajjar, Institutrice de l'Ecole Elémentaire de Tiddes. Tiddes, 18/6/2002.

³⁵ Il suffit d'affirmer que presque la totalité des gens interviewés a spontanément abordé ce sujet.

début il serait suffisant de se mettre en réseau par rapport à un espace ou un thème, mais il y a des problèmes sérieux de leadership et de coordination. » (J.H., Rabat)³⁶

En effet, même si la mise en réseau est parfois encouragée et pilotée par les autorités (avec le but d'avoir un interlocuteur unique au lieu de plusieurs acteurs et pouvoir ainsi gérer plus facilement les rapports formels et politiques), le besoin d'un réseau est ressenti et au niveau national et au niveau local et au niveau international.

En outre, selon nos témoins problème majeur au Maroc est celui lié à la communication.³⁷ Les actions des associations ou les projets d'une réalité locale sont communiqués à l'extérieur, aux autres acteurs et à la réalité du territoire avec une grande difficulté.

« Ce qu'il nous manque est la communication entre les acteurs sociaux, entre associations et population » (M.R., Marrakech)³⁸ ; « Ce qu'il nous manque est un sociologue, un expert de communication et techniques de communication » (O.S., Essaouira)³⁹ ; « On a eu un véritable problème d'information et de communication » (C.B.Essaouira) ; ⁴⁰« Il manque la communication dans tous les domaines, dans la ville » (D.S., Oualmes)⁴¹ ; « On a fait une grande erreur au niveau de la communication avec les citoyennes et avec l'extérieur » (M.A., Essaouira)⁴²

L'idée de promouvoir un réseau entre associations qui agissent dans le même domaine, entre institutions et non, entre différents milieux éducatifs, au Maroc comme partout, naît du besoin de partager des expériences et des compétences avec qui partage le même parcours ou agit avec les mêmes finalités. Un exemple réussi d'un réseau au niveau national est l'« Espace Associatif » de Rabat, qui *« est né avec l'exigence de renforcer la société civile et de créer une synergie entre les différentes réalités associatives au niveau national. (...)L'Espace Associatif est une sorte d'association des associations, où on discute et on se forme par rapport à des thèmes transversaux, où on cherche des*

³⁶ De l'entretien avec J.Hannouchi, journaliste de *Al Ittihad Al Ichiraki*, domaine de compétence : politiques sociales et société civile au Maroc. Rabat, 23/6/2002.

³⁷ Voir AA.VV. (1997) à propos du lien entre communication et action associative. Il s'agit ici de communication concentrons sur la communication entre personnes, groupes, institutions et associations. Nos interviewés ont souligné à plusieurs reprises les difficultés liées à la communication et au partage des expériences. On pourrait aussi considérer le sujet de la communication du point de vue de l'information et de la situation actuelle de la presse marocaine, de son évolution et de sa « vivacité » par rapport au passé. Toutefois, la question de la liberté de parole et d'expression reste toujours actuelle.

³⁸ De l'entretien avec Maher Reddad, présidente de l'Association *Al Majal*. Marrakech, 30/6/2002.

³⁹ De l'entretien avec Ouafa Souss, Architecte responsable de la Délégation de l'Habitat d'Essaouira. Interviewée à Marrakech le 14/7/2002 à propos des rapports entre réalité associative et institutions locales et à propos du projet Agenda 21 à Essaouira.

⁴⁰ De l'entretien avec Chafik Belgacem, représentante de l'Association ANLSIDA de Essaouira. Essaouira, 11/7/2002.

⁴¹ De l'entretien avec le Directeur de l'Ecole Elémentaire de Oualmes. Oualmes, 1/7/2002.

stratégies pour réaliser une forme de démocratie locale, de transparence, en considération des besoins réels de la société ... » (S.T., Rabat) ⁴³

Devant une réalité comme celle là, la sensation que des processus de changement et des actions importantes sont en train de se réaliser, est forte. Le dynamisme et l'utilité d'un espace comme celui de l'Espace Associatif sont le signe tangible de l'existence de nombreuses réalités de dimensions plus réduites, la synergie desquelles peut être le chemin vers un réel changement qui vient de la bas et va vers « *une idée de développement au niveau macro qui ne peut pas éviter le niveau micro et une idée de changement qui se fait dans la vie quotidienne, avec et pour les personnes présentes sur le territoire.* » (S.T., Rabat)⁴⁴

Un langage commun

Le choix d'analyser la complexe réalité du mouvement associatif et de la société civile au Maroc à travers les témoignages et les points de vue des « protagonistes » mêmes des processus du changement, nous a permis de saisir les significations et les issus de ces processus. Ce qui en découle est un ensemble des réalités diverses et des individus différents mais qui partagent souvent le même langage. A partir de la signification de « changement » on retrouve les idées de « gouvernance », d'« approche participatif », de « patrimoine local », de « mondialisation », etc. Ces concepts nous amènent toujours à la juxtaposition entre société et gouvernement et aux références théoriques et pratiques des processus de « démocratisation ».

- Le changement social

Le changement est inhérent aux systèmes de rapports sociaux et donc aux structures sociales. Autrement dit, les changements sont gérés par les structures sociales communautaires. Amahan (1999) cite Berque, Lewis, Hammoudi, et surtout Pascon (1978 ;1980), qui ont été parmi ceux qui ont abordé plus amplement la question du changement social dans le monde rural marocain, notamment dans le Haut Atlas. Dans leurs analyses les chercheurs évoquent

⁴² De l'entretien avec Azizi Mouatez, Elu de la Municipalité d'Essaouira et responsable de l'Equipe Locale d'Agenda 21. L'affirmation se réfère à l'expérience du Projet Agenda 21 pendant ces dernières années.

⁴³ De l'entretien avec Said Tbel, membre de l'Espace Associatif, Chargé de Relations avec l'Extérieur. Rabat, 28/5/2002.

souvent le changement social. Le changement est même parfois souligné, bien qu'il ne soit abordé que partiellement. Ces études ne suffisent pas à mettre en évidence toute l'ambiguïté et la complexité à la fois idéologique et scientifique du changement. En effet, le changement social est une dynamique qui s'opère tant au niveau de la pensée et des pratiques individuelles et collectives qu'à celui des structures sociales.

Dans ce sens, on se trouve parfaitement en syntonie avec l'idée d'un changement à long terme, complexe et globale qui ressort des entretiens.

Une partie significative de notre recherche a été réalisée dans le contexte rural, où les structures sociales communautaires fondamentales révèlent à la fois leur capacité de résistance et leur surprenante adaptation à toute situation nouvelle. Bien plus encore, dans le contexte rural, elles mettent, chaque fois qu'elles peuvent, tout apport nouveau au profit de la cohésion du groupe, comme le révèle la maîtrise de la gestion des nouveaux phénomènes tels que l'émigration et la scolarisation. Aucun membre de la communauté ne peut échapper à l'emprise de ces structures, pas même ceux qui vivent hors de la communauté. (La plupart des citoyens des grandes villes marocaines modernes sont originaires d'ailleurs et chacun tient à ce « ailleurs » qui renvoie à un lieu, à un système de solidarité, à une langue, à une manière d'être, à savoir une identité.)

Des nos jours, les autorités, pour leur part, opèrent à un double niveau : d'une part elle incite à la création d'associations régionales placées sous la responsabilité d'un dignitaire du pouvoir et dotées de moyens parfois considérables ; de l'autre, elles procèdent à un nouveau découpage territorial visant à la création de communes de superficie plus réduite et donc facilement maîtrisables et contrôlables. En face de ces nouvelles tentatives on peut bien penser que les structures sociales fondamentales communautaires montreront leur résistance. Mais, « feront-elles place à une réelle démocratie actuellement en vogue, dont elles revêtent l'aspect mais dont elles se différencient par les pratiques ? Le système démocratique si réclamé, et qui semble accepté par tous, sera-t-il plus efficace que toutes les réformes précédentes ? Ou s'agit simplement d'un autre système formel qui serait juxtaposé au système traditionnel ? »(Amahan, 1999 :275)

⁴⁴ Ibidem.

- Gouvernance et citoyenneté

Comme il a été déjà dit, au Maroc on assiste à un foisonnement d'associations où s'investissent nombreux acteurs sociaux. Ce mouvement associatif concerne les grandes villes, les petites et moyennes villes ainsi que les villages ruraux. Tout cela relève la prise en charge par la population des ses propres problèmes face à la vacance et / ou désengagement de l'Etat en certains secteurs. Autrement dit, les citoyens, confrontés aux difficultés de la vie quotidienne s'organisent pour prendre en charge la résolution d'un certain nombre de problèmes auxquels ils se sont confrontés. Dans ce cadre, le thème de la gouvernance mérite d'être débattu alors que les institutions responsables de la promotion des principes démocratiques et des processus électoraux (associations, organisations communautaires, mouvement sociaux) mobilisent de plus en plus la société.

Le débat sur la gouvernance concerne au même titre la société civile proprement dite, les acteurs publics et semi-publics ainsi que les acteurs économiques.

La définition de la « gouvernance » donnée par la Banque Mondiale(1993) est la suivante : « la gouvernance est la manière dont le pouvoir est exercé concernant la gestion de l'économie et des ressources sociales pour le développement ».

Autrement, la gouvernance a été définie comme un processus et comme une construction sociale dont la citoyenneté constitue le fondement.

La thèse centrale de la recherche sur la quête des associations de Chadli (2001) affirme que la quête de la citoyenneté est partie prenante du « projet d'édification » de la société civile et de sa consolidation par les biais des Ong ainsi que par les diverses associations, créant une synergie entre opérateurs politiques, économiques et auteurs sociaux de la scène nationale.

Il s'agit d'une citoyenneté qui s'exprime à travers la participation publique⁴⁵ Ce qui semble indiquer une vision sociale renouvelée. Mais cela demanderait le renouvellement des élites.

Le « haut » se limite à proposer des formes de décentralisation qui répondent plus à une supposée idéologie (dictée par les différents organismes internationaux) qu'à une réelle

⁴⁵ Au sujet de la citoyenneté il est intéressant remarquer que le mot « citoyen » en langue arabe (*muwatin*) est absente dans tous les textes de la période classique et médiévale (Enayat, 1991). Ce qui a demandé la création d'autres mots en époque moderne pour exprimer ce concept. Cependant, le mot « *humran* » exprime l'idée d'une sorte de bien être collectif que le grand penseur Ibn Khakdun (XIV siècle) a indiqué être parmi les objectifs les plus importantes d'une société. Il est intéressant remarquer la syntonie de ce concept avec l'idée de « développement sociale» et de « citoyenneté », qui actuellement se basent sur des réelles pratiques de participation collective.

vocation à la décentralisation. Il arrive de même avec le processus de démocratisation qui, au lieu de développer la participation politique, est parfois une forme d'adhésion formelle aux attentes de la communauté internationale.

L'exemple d'autres pays du « sud », notamment ceux de l'Afrique sub-saharienne, est éloquent. En Burkina Faso on assiste à la multiplication des formes de décentralisation ⁴⁶ qui suivent les avis de la communauté internationale et qui, au niveau local, sont le plus souvent vécues comme une imposition d'en haut, plus que comme une forme d'autonomie.

De même, les exemples du Sud Afrique, du Mozambique et du Mali (malgré son expérience particulière de résistance populaire) nous montrent l'importance de considérer la réalité sociale, culturelle et économique au niveau local. ⁴⁷ Mettre en œuvre des formes de décentralisation, qui ont un caractère exogène, sans considérer la spécificité du contexte culturel et social local, peut se traduire en une « violence au niveau politique locale ».

Dans ce contexte, le défi de la gouvernance consiste dans la réinvention des modalités de gouverner au niveau local.

- Le local

On parle du local à plusieurs niveaux: on parle d'une « savoir » et d'un « savoir-faire » locale, d'une gestion sociale et politique locale, d'un patrimoine local, des élites locales, d'une « démocratie locale ».

D'après tout cela, peut être utile cadrer le terme « local » sur le plan théorique.

« Par le local nous entendons la cadre de vie le plus intime e le plus proche à l'individu et à la collectivité. C'est l'étendue chargée de sens et de symboles qui incorpore le temps et l'histoire et qui conduit inéluctablement à des enjeux sociaux, politiques, économiques et, de là, à des conflits ou des solidarités ». (Ait-Hamza, 2000 : 226)

Le local peut-être défini comme une échelle spatiale liée à la dimension humaine de la vie quotidienne qu'une communauté peut maîtriser, contrôler et organiser. Il est l'expression de la socialisation de l'espace par la communauté. L'appropriation de l'espace locale est donc à la fois, le but, le sens et la finalité de la vie sociale. (Belhedi, 1992)

Sur la base de nombreuses recherches et études sur les diverses réalités sociales et politiques locales dans le Nord du Maroc, dans le Sud, dans la campagne et dans la montagne ou plutôt

⁴⁶ Voir Deler et al. (1999) et Lebris (2001).

⁴⁷ Ibidem.

sur la côte, on peut observer le rôle et l'importance des traditions sociales communautaires au niveau de l'espace local, et la portée des nouvelles élites secrétées surtout par l'école et la migration. L'importance des relais extérieurs dans le dynamisme du local pose l'épineux problème de durabilité de la tendance.

Le local a fait preuve de sa maturité dans plusieurs cas, au niveau de la gestion rationnelle de son espace et de sa capacité de se rapporter à ses valeurs, ses spécificités, son histoire, son identité culturelle.

« Ce réveil louable du local, pose quand même le problème de la durabilité du mouvement, mais aussi celui de la réaction de l'Etat central.

Adoption, complémentarité, antagonisme ? C'est là tout le problème de la démocratie. »

La mondialisation, les périphéries et la mobilité des hommes

La mondialisation n'a pas affecté de façon égale tous les espaces périphériques du fait qu'il s'agit de gigantesques mutations en cours et qui sont tout à fait à leur début. Aussi, faut-il faire bien la distinction entre, d'une part, les effets déjà produits qui s'inscrivent dans l'espace et affectent actuellement la mobilité des hommes et, d'autre part, les projections des effets attendus sur les groupes et leur espaces de vie et de travail.

Ces effets actuels et leurs conséquences futures doivent être saisis dans tous les domaines : non seulement en termes de configurations d'espace physiques, mais aussi en termes de retombées sur le destin des hommes, sur la confrontation ou le métissage de leur culture et sur la prise de conscience de leurs identités.

Le facteur de la mobilité est sans doute une composante importante dans le développement de la société civile et du mouvement associatif. L'apport des points de vue différents de qui est dehors ou vient du « ailleurs » ou qui a vécu ou vive « ailleurs » est décisif.

Trop souvent nous trouvons le terme « espaces périphériques » pour parler des nombreux « espaces locaux » qui sont au centre de notre travail et qui normalement sont juxtaposé à un centre réel, imaginaire, symbolique ou stratégique.⁴⁸ La société civile agisse sur le local, se développe et s'organise dans le local et se pose en relation avec des autres « locales », souvent conçus et perçus comme de « périphéries ». Dans l'utilisation de ces termes il y a beaucoup de

⁴⁸En ce qui concerne les enjeux symboliques liés à l'opposition centre/ périphérie, voir Bourdieu (1972 ;1980) et Boukous (1995). Au delà des leurs différentes orientations idéologiques, ce paradigme on le retrouve également dans les ouvrages de Amine, Kaioua, Béguin, etc..

confusion. Sid Ahmed (2000) apporte des éléments de réflexion intéressants dans la matière en faisant la différence entre les échelles de ces espaces (voir, réalités) dans leurs rapports au centre.

A raison, Lamine (2000) distingue en Tunisie, entre espace périphérique de l'intérieur, du littoral, etc. Un autre élément significatif concerne l'importance géopolitique des périphéries et entre les autres l'exemple de l'Egypte est éloquent à ce propos (Elkadi, 1995).

Au niveau de l'ensemble maghrébin et marocain en particulier, la situation comparée à celle de l'Europe est doublement périphérique : géographiquement et sur le plan du développement économique.⁴⁹

La mondialisation, dit Belhedi, va-t-elle accroître la marginalisation des espaces ou va-t-elle les ouvrir dans le sens de leurs articulations ? Pour répondre, il faut aller plus loin dans l'analyse et il faut intégrer la dimension historique et la dimension culturelle.

Pour répondre à la nécessité d'intégrer plusieurs facteurs dans l'analyse, un géographe comme Naciri joint la dimension spatiale et suggère de prendre en compte un espace spécifique, celui de la frontière. Il nous semble utile la proposition de s'arrêter sur les frontières, dans ces jours où le phénomène de la mondialisation se fait « au de là des frontières ». Mais encore plus, il nous importe son analyse des espaces frontalières comme territoires qui sur le plan des traditions, des échanges humaines, économiques et culturels ne sont pas des marges.⁵⁰ Il affirme que les espace frontières sont « des lieux de convergence des sociétés civiles qui continuent de recoudre les déchirures produites par les politiques étatiques, en intensifiant l'échange informel, en développant les réseaux, en renforçant les liens sociaux, en revivifiant les traditions culturelles communes ».(Naciri, 2000 :378)

La société civile tisse donc la trame d'un espace de contact et d'échange.

Cela nous montre encore une fois, et dans des contextes différents, la portée de la société civile (autre que de la mobilité sociale et culturelle). On peut regarder le Maroc comme une double périphérie, et en exagérant un peu, on pourrait voir le Maroc aussi comme une sorte de « frontière » ou plutôt « interface » entre l'Europe et l'Afrique du Nord (et donc comme particulier « lieu de convergence » aussi).

Enfin, tout ce discours atours de l'action sociale et de la construction des espaces d'échange nous pose devant la nécessité d'un équilibre entre les réalités informelles de la société et les structures formelles de l'état.

⁴⁹ D'ailleurs les gens du Machreq appellent le Maghreb "Jazirat al Maghreb", l'île du couchant, du fait de sa situation entre mer et dessert. C'est un espace perçu non seulement comme une zone périphérique mais comme un domaine insulaire.

L'Etat pour faire face aux contraintes de la mondialisation et pour devenir un Etat « en développement », exige un rééquilibrage des rapports entre société civile et structures étatiques. Où se situe-il le travail des associations et des Ong dans tout cela ?

Le développement local et les mouvements associatifs prolongent ou accompagnent l'action de l'Etat, ou constituent-ils un véritable projet alternatif ?

Quel genre d'alternative ?

Pour des raisons de réaménagements structurels d'ordre local et planétaire on assiste au déploiement des forces centrifuges qui uniformisent et assimilent la pluralité dans le sens donné à l'histoire par les décisions symboliques du centre (locale et planétaire).

Au Maroc comme ailleurs on va vers une modernisation de l'Etat qui dans le concret va dans le sens de la mondialisation.⁵¹(ElYahyaoui, 2002 ; Ramonet,1999)

Quelle est l'alternative à tout cela ?

Il semble qu'une grande partie du débat de ces jours-ci au Maroc est dans le domaine politique. (A ce propos il serait intéressant de se demander s'il y a un rôle politique de la pensée marocaine contemporaine.)

Mais peut-on parler d'une alternative politique?

*« Devant tout ça il faut se demander où est l'alternative. L'alternative politique au Maroc n'existe pas, pas encore. Mais il y a un mouvement social qui est en train de se former et qui remonte en surface lentement. Dans ce contexte il faut que les associations prennent la parole et portent leur expérience. »*⁵² (I.E.Casablanca)

L'Etat, on a vu, reconnaît nécessiter une approche participative dans le domaine politique, mais même là où par exemple, on a vu la création des fondations de l'Etat, qui travaillent en collaboration avec le secteur associatif, on se pose la question de savoir s'il s'agit d'un vrai partenariat et non d'une instrumentalisation du mouvement associatif.

L'analyse du Tozy à propos de la scène politique contemporaine affirme qu'au Maroc aujourd'hui on a besoin des « personnes ».⁵³ D'une certaine façon les affirmations ci-dessus sont en syntonie.

⁵⁰ La situation à la frontière algérienne –marocain a son avis illustre bien l'absurdité de la conjecture.

⁵¹ E.Lebis disait que dans les villes du Sud on assiste à « une entrée dans la mondialisation à travers les couloirs de la modernisation ». De son intervention à la conférence : « Ville et politique : les effets des modèles exportés de décentralisation sur la gestion des villes du Sud », Rabat, 6/6/2002.

⁵² De l'entretien avec Ismail ElKarimi, membre du Attac Maroc. Casablanca, 1/7/2002.

⁵³ Voir la note n.23.

Notre travail de terrain nous a montré des alternatives à la pratique gouvernementale qui se développent sur la base d'un territoire spécifique, avec son histoire, ses traditions, sa culture. Ces modalités alternatives de gérer le territoire et la vie sociale sont en fait la traduction en action des concepts de « gouvernance, démocratie locale, participation sociale et politique ». Elles sont dans un certain sens des alternatives territoriales ou locales, mais en même temps ils font partie d'un changement plus vaste qui traverse l'espace et va au de là des frontières et des spécificités territoriales.

Dans ce contexte le besoin de se confronter avec d'autres réalités associatives et de créer un réseau au niveau national mais aussi international reste très fort.

On veut penser alors à une réelle « alternative » possible en disant qu'elle peut se réaliser seulement en relation avec ce « alter » qui le mot même « alternative » porte à son intérieur.

L'alternative se fait avec une vision de l'autre, avec l'apport de l'autre, avec une vision de ce qui « est dehors » (« ailleurs ») et une vision « du dehors » (« d'ailleurs »). En effet le mouvement associatif et toute sa force se sont construits aussi avec les visions et les apports des « alter-ités », des autres. La mobilité migratoire au niveau national et international est une composante très importante de la formation des associations (mise en évidence par des nombreux témoignages). Et la relation avec autres mouvements associatifs et l'échange avec d'autres sociétés civiles peut être aussi une composante importante d'une alternative de plus en plus significative.

Conclusions

Surtout à partir des années 80/90 les associations au Maroc ont commencé à constituer des espaces alternatifs qui sont sans doute des lieux de consommation et d'apprentissage de la démocratie.

A l'intérieur de ce mouvement et de ce dynamisme, des nouveaux espaces sont en train de se créer où certains cherchent une place sur la scène politique, d'autres optent pour une visibilité publique et certains cherchent des modalités et des stratégies différentes.

Ceux qui aiment faire des prévisions tout à fait politiques, affirment et confirment depuis longtemps qu'il n'y aura pas un véritable changement au Maroc tant qu'il n'y a aura pas un renouvellement des élites politiques. Cependant nombreuses études et contributions attestent un changement au Maroc contemporain, un changement qui est déjà entamé, et ils indiquent

une action lente mais significative de la société civile (et cette recherche confirme sans doute cette direction).

Les processus de changement ont souvent des dénominations ou des formulations liées aux concepts de démocratisation, participation aux processus décisionnels, gestion du pouvoir au niveau locale, etc. Dans ce contexte, les représentantes du mouvement associatif marocain déclarent avec force un désir de confrontation avec des nouvelles formes de participation publique (organisations décentralisées, démocratie réelle et participée réalisé par le pays du Nord ou d'autres pays), mais en même temps ils sont très conscients qu'ils existent de « véritables idéologies des processus participatifs, de la démocratisation, de la décentralisation » (Deler et al., 1999).

Une fois qu'on est conscient de tout cela, les alternatives à la mondialisation et à la privatisation dans lesquelles sont impliquées les deux rives à la fois, même si avec modalités différentes, sont des pistes de réflexion et des action au niveau local.

Toutefois relancer un débat au sujet de la territorialité alternative au un model libéral unique, peut être encore plus incisif si accompagné par un mouvement bi-directional, à travers un échange d'expériences et de cultures entre les deux rives qui ne peut pas se réduire à la seule coopération financière.

Le futur du débat à propos des nouvelles formes de mobilisation qui sont le signe d'un nouveau rapport entre identité, citoyen et territoire, se trouve dans cette double direction des apports.

BIBLIOGRAPHIE

- AA.VV. (1996), *Decentralisation et pratiques locales du développement*, Université Hassan II Ain Chock, Casablanca.
- AA.VV. (1997), *Communication et action associative*, FNUAP -Université Mohammed V, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Rabat.
- AA.VV. (1998), *L'action associative au Maroc. Elements de diagnostic*, Publications de l'Espace Associatif Rabat-Casablanca.
- AA.VV. (2002), *Relation du mouvement associatif aux acteurs politiques et socio-économiques*, Publications de l'Espace Associatif Rabat-Casablanca.
- ABOUHANI, A. (dir.) (2000), *Enjeux et acteurs de la gestion urbaine, redistribution des pouvoirs dans les villes marocaines*, co-éd. INAU-Urbama, - CESHS, Codesria, Dakar.
- Agenda 21*, (Local Agenda 21) - Rio Declaration on Environment and Development, and the Statement of principles for the Sustainable Management of Forests , adopted by the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED), Rio de Janeiro, 1992; Brazil, 3 to 14 June 1992.
- AIT HAMZA, M. (2000) «Le Sud marocain et le réveil du local », in Berriane, M.; Signoles, P., pp.225- 242.
- AL AMZEH, A. (1994), “Populisme contre démocratie. Discours démocratisant dans le monde arabe », in Salamé, G. (dir.), *Démocraties sans démocrates*. Fayard, Paris.
- ALI, H.. (1999), *Civil Society and Democratization in Arab Countries with Special Reference to the Sudan* , Islamic Area Studies, Tokyo.
- ALI, H. (1996) *Islamic Trends and the Issues of Democracy*, Centre of Arab Unity Studies, Beirut.
- AMAHAN, A. (1999), *Mutations sociales dans le Haut Atlas*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, Editions la Porte, Rabat.
- AMEUR, M ; FILALI BELHAJ A. (1997), *Développement urbain et dynamiques associatives*, ANHI, Rabat.
- BASRI, D.; ROUSSET, M.; VEDEL,G. (1994), *Le Maroc et le droits de l'homme: positions, réalisations et perspectives*, L'Harmattan, Paris.
- BCHIR, B. (1995),”L'enjeu du culturel au Maghreb” in *Aire regionale mediterrannée, Actes de la session “Ad hoc Aire Regionale”*; 13° Congrès mondiale de la sociologie, CNRS, Cachan, pp.61-65.

- BELGHAZI, T. ;MADANI, M. (2001), *L'action collective au Maroc*, Université Mohammed V, Rabat.
- BEININ, J. ; STORK, J. (eds.) (1997), *Political Islam*, I.B.Tarrius, London.
- BELGHAZI, T. ; HADDAD, L. (2001), *Global/Local Cultures and Sustainable Development*, Université Mohamed V- Agdal, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- BELHEDI, A. (2000), *Société, espace et développement en Tunisie*, Pub. FSHS, Tunis.
- BENABDELALI, N. (1999), « Le Don et l'anti-économique dans la société arabo-musulmane », Eddif, Casablanca.
- BENNANI-CHRAIBI, M.(1994), *Soumis et rebelles, le jeunes au Maroc*, CNRS, Paris.
- BERRIANE, M ; SIGNOLES, P. (2000), *Les espaces peripheriques au Maroc et au Maghreb a l'heure de la mondialisation*, Université Mohamed V- Agdal, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- BERRIANE, M; POPP,H. (éd.), (1999), *Migrations internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine*, Université Mohamed V- Agdal, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- BOUKOUS, A. (1995), *Societe, langues et cultures au Maroc*, Université Mohamed V, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- BOURDIEU, P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Droz, Paris.
- BOURDIEU, P. (1980), *Questions de sociologie*, Editions de Minuit, Paris.
- BOURQUIA, R.; CHARRAD, M; GALLAGHER, N. (1996), *Femmes, culture et société au Maghreb, vol.1- Culture, femmes et famille. Vol 2- Femmes, pouvoir politique et développement* , éd. Afrique Orient, Casablanca.
- CAMPS, G. (1987), *Les Berbères. Mémoire et identité*, Editiond Errance, Paris.
- CARLIER, O.;MAROUF, N. (1995), *Espaces maghrébins : la force du local ?*, Le cahiers du CEFRESS, Editions l'Harmattan, Paris.
- CESARI, J. (dir.) (1996), *Réseaux transnationaux entre l'Europe et le Maghreb*, IREMAM & Commission des Communautés Européennes, Vol. 1& 2, Bruxelles- Aix-en-Provence.
- CHADLI, E. (dir.) (2001), *La société civile ou la quête de l'association citoyenne*, Université Mohammed V, Rabat..
- CHEKKROUN, M. (1996), *Famille, Etat et transformations socio-culturelles au Maroc* Ed OKAD, Casablanca.
- COHEN, J.; ARATO, A. (1995), *Civil society and Political Theory*, The Mitt Press, Cambridge, London.

- DELER J.P., LEBRIS É., SCHNEIER G, (dir.) (1998). *Les Métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, Karthala, Paris.
- DENOEUX, G. ; GATEAU, L. (1995), «L'essor des associations au Maroc: à la recherche de la citoyenneté ? », in *Monde Arabe, Maghreb Machrek*, n.150, pp.19-40.
- DESRUES, T. ; MOYANO, E. (1997), *Cambio, gobernabilidad y crisis en el maghreb*, Consejo Superior de Investigaciones Cientificas, Cordoba.
- DODDS, K. (2000), *Geopolitics in a changing world*, Prentice Hall, Harlow.
- EL KADI, G. ; RABI, M. (1995) «Les villes nouvelles d'Egypte. La conquête du désert entre mythes et réalités » in *Ville en parallèle*, n.22, pp.159-176.
- ENAYAT, H. (1991), *Modern Islamic Political Thoughts*, University of Texas, Austin.
- GELLNER, E. (1981), *Muslim Society*, Cambridge University Press, Cambridge, London & New York.
- HAMMOUDI, A. (1997) *Master and Disciple: the Cultural Foundations of Moroccan Authoritarianism*, Chicago, Chicago University Press.
- HANNERZ, U. (1992), *Transnational connections. Culture, People, Places*, Columbia University Press, New York.
- HART, D. (2000), *Tribe and Society in Rural Morocco*, Frank Cass, London – Portland.
- HUNTINGTON, S. (1994), « Will More Countries Become Democratic ? » in *Political Science Quarterly*, n.99-94.
- KEPEL, G. ; RICHARD, Y. (1990), *Intellectuels et militants de l'Islam contemporain*, Seuil, Paris.
- KHADER, B. (1994), *L'Europe et la Méditerranée: géopolitique de la proximité*, L'Harmattan, Academia, Paris.
- KHAROUFI, M. (dir.) (2000), *Gouvernance et sociétés civiles*, Afrique Orient, Casablanca.
- KRAMER, G. (1997), « Islamist Notions of Democracy » in *Beinin, Stork*, pp.71-89.
- KRAMER, M. (1994), *Islam versus Democracy. Current issues*, Moshe Dayan Centre, Tel Aviv University, Tel Aviv
- LAMINE (2000) «Espaces périphériques et aménagement de territoire en Tunisie» in *Berriane, M.; Signoles, P.*, pp 89-108.
- LAROU, A. (1994), *Marruecos: Islam y Nacionalismo*, Editorial MAPFRE, Madrid.
- LAVILLE J.(1997), *Sociologie de l'association*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Le Cahiers de l'Orient*, n. 58 –2000, «Le Maroc de Hassan II».
- LE GALES, P. (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *RFSP*, n.1, vol.45.

- LE TOURNEAU, R. (1978) *Fes avant le Protectorat, Etude économique et sociale d'une ville de l'occident musulman*, Société Marocain de librairie, Casablanca.
- LEVEAU, R. (1985), *Le fellah marocain défenseur du Trône*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2a edicion, Paris.
- LEVEAU,R;MOHSEN-F.,K.(2000), « L'affaire du Sahara Occidental » in *Etudes*, n.3921,pp.11-22.
- LEWIS, B. (1996), « Islam and Liberal Democracy ». A historical overview, *Journal of Democracy*, 2, pp.52-63.
- LOPEZ GARCIA, B. (2000), *Marruecos en trance. Nuevo Rey, nuevo siglo, ¿Nuevo Régimen?*, Biblioteca Nueva- Política Exterior, Madrid.
- MAYER, A. (1991), *Islam and Human rights : Traditions and politics*, Boulder Co, Westview.
- MARTIN MUNOZ, G. (ed.)(1999), *Islam, Modernism and the West*, I.B.Tarrus, London.
- MAUSS, M. (1989) “Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques” in *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris.(réed.1950)
- MEYER, D. ; WITTIER, N. (1994)”Social Movement Spillover” in *Social Problems*, Vol.41,n.2,pp.277-298.
- MOHSEN-FINAN, K- (1997),*Sahara occidental: les enjeux d'un conflit régional*,Ed. CNRS, Paris.
- NORTON, A. (1994), *Civil society in the Middle East*, J. Brill, Leiden.
- PASCON, P. (1980), *Etudes rurales, Idées et enquêtes sur la campagne marocaine*, SMER, Rabat.
- PASCON, P. (1978) , « Les Seksawa depuis l'indipendence » in J.Berque, *Structures sociales du Haut Atlas*, Press Universitaire, Paris, pp. 455-474.
- RACHIK, A. (1995), *Villes et pouvoirs au Maroc*, Afrique Orient, Casablanca.
- RAMONET, I.(dir.)(1999), *Géopolitique du chaos*, Ed.Gallimard, Paris.
- REMALED, *Revue Marocain d'Adminstration Locale et de Développement*. N.44-45, Mai-Aout 2002.
- RICHARDS, A. (1993), “Economic Imperatives and Political Systems », in *Middle East Journal*, vol.47, n.2.
- SALAME, G. (ed.) *Démocracie sans démocrates*. Fayard, Paris.
- SEDJARI, A. (dir.) (1999), *La mise au niveau de l'adminstration face à la mondialisation*, L'Harmattan, GRET, Rabat.

- SID AHMED, A. (2000), "Les économie maghrébines entre globalisation et exclusion : quelle marge de développement ?" in in Berriane, M.; Signoles, P., pp.17-63.
- SIVANE, E. (1985), *Radical Islam : Medieval Theology and Modern Politics*, Yale Univ. Press. London.
- TOZY, M. (1999) *Monarchie et Islam politique au Maroc*, Paris, Presses de la FNSP.
- TOZY, M. (2001), « Transition politiques au Maghreb : état des lieux » in *Prologue*, n.22/23.
- WATERBURY, J. (1970), *The commander of the Faithful, The Moroccan political elite. Study of segmented politics*, Weindenfeld and Nickolson, Worcester, London.
- WATERBURY, J. (1994), Democracy without democrats? The potential for political liberalization in the Middle East" in Salamé, G. (éd) *Democracy without democrats?*, pp.23-47.
- WORLD BANK REPORT (1993), "Governance: The World Bank's Experience", Washington, D.C.
- YACINE, T. (1989), *Tradition et modernité dans les sociétés berbères*, Editions Awal, Paris.
- YASSIN, A. (1998), *Islamiser la modernité*, Al Ofok Impressions, Rabat.
- ZUBAIDA, S. (1993), *Islam, the People and the State*, London, I.B. Tarrus,
- ZOUTNI, H. (1998), *La diplomatie marocaine à travers les organisations régionales*, Casablanca.